

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00513

Numéro SIREN : 844 160 549

Nom ou dénomination : A.M

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2023 sous le numéro de dépôt 183

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

A.M
14 boulevard Henri Martin
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.M

Numéro RCS : 844 160 549

Numéro Gestion : 2018B00513

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 14 boulevard Henri Martin
: 02100 Saint-Quentin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2020

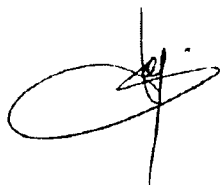
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 27/01/2023

Sous le numéro : 183

Délivré à Saint-Quentin le 27 janvier 2023

Le Greffier,



COMPTES ANNUELS

**SASU AM
14 BD HENRI MARTIN
02100 ST QUENTIN**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Certifier conforme à l'original.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by several horizontal strokes.

Formulaire obligatoire article 302
septies A du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		AM		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		14 BD HENRI MARTIN		02100 ST QUENTIN		
SIRET		8 4 4 1 6 0 5 4 9 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 3		
				Exercice N clos le 31 12 2020		
		Brut		Amortissements – Provisions		
		1		2		
				Net 3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	10 000	012	10 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	10 000	048	10 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	662	074	662
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	14 264	086	14 264
		Charges constatées d'avance *	092	44	094	44
Total II		096	14 969	098	14 969	
Total général (I + II)		110	24 969	112	24 969	
PASSIF						
Exercice N NET						
1						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		17 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131		132		
	Report à nouveau		134		(7 040)	
	Résultat de l'exercice		136		(28 183)	
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		(18 223)		
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		5 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		5 551	
	Autres dettes () dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	27 380	172	32 641	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		43 192		
Total général (I + II + III)		180		24 969		
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : **AM**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres		10 000	10 000
	Immobilisations corporelles			14 807
	Immobilisations financières			
	Total I		10 000	24 807
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		1 590
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	662	
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		14 264	18 295
	Charges constatées d'avance		44	
	Total II		14 969	19 885
Total général (I + II)			24 969	44 692
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		17 000	17 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(7 040)	
	Résultat de l'exercice		(28 183)	(7 040)
	Provisions réglementées			
	Total I		(18 223)	9 960
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		5 000	5 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		5 551	17 462
	Autres dettes		32 641	11 924
	Produits constatés d'avance			
	Total III		43 192	34 386
Total général (I + II + III)			24 969	44 346

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU AM** Néant ☐ *

Exercice N clos le

A - RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 **31 12 2020**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	10 234	
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires } Services *	215 217	214 218	6 736	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitations reçues		226		
	Autres produits		230	2 252	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 19 222	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	4 785	
	Variation de stocks (marchandises) *		236	1 590	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)		242	16 470	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 1 628	244	1 647	
	Rémunérations du personnel *		250	3 412	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	362	
	Dotations aux amortissements *		254	4 093	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262		
Total des charges d'exploitation (II)				264 32 358	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 (13 136)	
Produits financiers (III)		280			
Produits exceptionnels (IV)			290	1	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		15 046	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 (28 183)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2				312 314 28 183	
REINTEGRATIONS	Remunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248 330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)	249 251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986	ZFU - TE (44 octies et octies A)	987 342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexes A)	989	
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindecies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991	Investissements outre-mer	344	
ZFANG (44 quaterdecies)		345			
BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
DEDUCTIONS	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346	350	
	Dont divers	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
		Deductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352 354 28 183	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370 372 28 183	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EFP Informatique 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septes A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU AM						Néant ☐	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	10 000	402	404	406	10 000		
	Autres	410		412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426			
	Constructions	430		432	434	436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	10 000	442	444	10 000	446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	7 000	452	454	7 000	456		
	Matériel de transport	460		462	464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	298	472	474	298	476		
	Immobilisations financières	480		482	484	486			
TOTAL		490	27 298	492	494	17 298	496	10 000	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	dotations	Diminutions amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises	afférents	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	917	532	3 333	534	4 250	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 517	542	700	544	2 217	546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	58	562	60	564	118	566	
TOTAL			570	2 491	572	4 093	574	6 584	576
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virees de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	MATERIEL HS INCENDIE	2	AGCT HS INCENDIE	3	MAT INFO HS INCENDIE	4	5
		6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values				
					Court terme*	Long terme			
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1	10 000	4 250	5 750		(5 750)				
2	7 000	2 217	4 783		(4 783)				
3	298	118	180		(180)				
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
Total	578	17 298 580	6 585 582	10 713 584	586 (10 713)	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596 (10 713)	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFiP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise AM		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)	996
Déficits imputés	983				
Déficits reportables	984	8 000			
Déficits de l'exercice	860	28 183			
Total des déficits restant à reporter	870	36 183			
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380		
N° du centre de gestion agréé			388		
Montant de la TVA collectée			374 1 821		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 1 463		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériels et outillage industriels	4 à 5 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans

b) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

c) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 031
Dettes fiscales et sociales	1 651
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	4 682

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	170			170	100
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	170			170	100

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

"A.M"

**S.A.S.U au capital de 17.000,00 €
14 BD HENRI MARTIN
02100 SAINT QUENTIN**

*

R.C.S. SAINT QUENTIN 844 160 549

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un
Le vingt-six Juin,

À onze heures,

Les actionnaires de la SASU "A.M" ont établi le présent procès verbal.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ali MAKOUR, président.

Le Président constate que d'après la feuille de présence certifiée par lui, tous les actionnaires représentant la totalité des actions sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Il est rappelé l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'Exercice,
- Quitus à la présidence,
- Pouvoirs à conférer

Le Président dépose ensuite sur Le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

A M

- La lettre de convocation à la présente Assemblée
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- Le rapport de conseil d'administration
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il rappelle que conformément à la Loi, tous ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion, puis la discussion est déclarée ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, approuve le rapport du conseil d'administration, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir une perte nette comptable de 28.183 € .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 31 Décembre 2020 fait ressortir une perte nette comptable de 28.183 €. L'actionnaire unique décide d'affecter la totalité de cette perte net comptable au compte « Report à nouveau », suite à cette affectation le compte « Report à nouveau » présente un solde débiteur de 35.223 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par la Présidence au cours de l'exercice, dont le compte-rendu lui a été fait, donne quitus à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu, notamment de dépôt.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les actionnaires présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned on the left side of the page.